

Dossier de candidature

**LES ATELIERS
DE RENNES**

BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN

CONCOURS

pour les éditions 2012 et 2014

des **ATELIERS DE RENNES**

Avec le soutien du Frac Bretagne,
de l'École des Beaux-Arts de
Rennes, du Musée des Beaux-Arts
de Rennes, de la créée centre d'art
contemporain, de la Galerie Art &
Essai de l'Université Rennes 2



PARTENAIRES



Préambule

Le groupe Norac

Il a été créé en 1989 par Bruno Caron. Il fédère 13 sociétés agro-alimentaires dans quatre activités :

La Boulangerie avec les marques La Boulangère, Whaou !, Le Ster, Gaillard.

Le traiteur avec les marques Daunat, Daniel Dessaint Traiteur, Sud'n'Sol.

Le snacking ultra frais avec les marques Kiosque à Sandwiches, Groupe Parisien, Saveurs Nomades Distribution.

L'exportation dans les pays européens avec l'appui d'Esplanorac et de partenaires importateurs distributeurs.

Le groupe Norac fabrique des produits de grande consommation, distribués dans plusieurs circuits : grandes surfaces, points de vente de proximité, restauration hors domicile.

Les valeurs privilégiées au sein du groupe Norac

- # La capacité à entreprendre
- # L'innovation
- # L'audace
- # L'ouverture sur la société dans toutes ses dimensions.

L'association Art Norac (Loi 1901)

créée en 2005 par Norac, elle a pour but, dans le cadre de la loi sur le mécénat de 2003, de

promouvoir et aider au développement de la création contemporaine.

rendre accessibles au plus large public les développements récents de l'art contemporain.

mettre en lumière les relations multiples entre l'art contemporain et l'économie / les entreprises.

organiser des expositions.

Pourquoi un concours ?

Pour permettre l'expression de nouvelles idées, la révélation de nouvelles compétences dans la conception et la réalisation d'événements artistiques.

Pérenniser un événement innovant

Les Ateliers de Rennes sont une biennale unique par son positionnement : une biennale consacrée aux relations Art et Economie / Entreprises.

En partenariat avec

La Ville de Rennes, le Ministère de la Culture et de la Communication, Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne.

Avec le soutien du Frac Bretagne, de l'École des Beaux-Arts de Rennes, du Musée des Beaux-Arts de Rennes, de la criée centre d'art contemporain et de la Galerie Art & Essai de l'Université Rennes 2.

Règlement

Article 1 – Objet du concours

Ce concours a pour objet de :

- Concevoir un projet innovant, de dimension européenne, pour les prochaines éditions des Ateliers de Rennes – biennale d'art contemporain, prévues en 2012 et 2014 à Rennes. Le projet doit prendre en compte le contexte local : la ville et sa population.
- Sélectionner une équipe capable de mettre en œuvre le projet proposé.

Article 2 – L'organisateur

L'association Art Norac, association créée pour fédérer les activités de mécénat du groupe agro-alimentaire Norac, est l'organisatrice de ce concours en partenariat avec la Ville de Rennes, le Ministère de la Culture et de la Communication et le soutien de structures culturelles tels que le FRAC Bretagne, le centre d'art la criée, l'École des Beaux-Arts, le Musée des Beaux-Arts et la Galerie Art & Essai de l'Université Rennes 2.

Article 3 – Qui peut concourir ?

Toutes personnes physiques et toutes les personnes morales à but non lucratif ayant pour activité la promotion de l'art contemporain et l'organisation de manifestations dans ce domaine peuvent concourir.

L'équipe candidate doit être constituée de facto d'au moins deux personnes physiques, travaillant en binôme :

- Un commissaire d'exposition, chargé de la direction artistique du projet,
- Un administrateur

Le commissaire d'exposition doit pouvoir s'exprimer en Français. L'administrateur est de langue française.

En cas de sélection, ils devront mettre en place une équipe complète de travail pour les Ateliers de Rennes.

L'appartenance au comité de sélection (cf. art 6) rend impossible toute participation au concours.

Article 4 – Comment concourir ?

Retrait ou téléchargement du dossier de candidature sur le site www.artnorac.fr à partir du 4/01/2010

Envoi du dossier de candidature : 31/03/2010

Présélection de 3 projets : 7/05/2010

Dépôts des projets : 30/08/2010

Présentation devant le comité de sélection : semaine du 6 au 10/09/2010

Sélection du projet lauréat : 30/09/2010

Communication des résultats : au plus tard le 30/10/2010

Démarrage mise en œuvre du projet : janvier 2011 (indicatif)

Biennale 2012 dans la période : avril-juillet 2012 (indicatif)

Biennale 2014 dans la période : avril-juillet 2014. (indicatif)

Article 5 – Cahier des charges de la manifestation

Les Ateliers de Rennes sont une biennale consacrée aux relations entre l'art et l'économie et l'art et l'entreprise. Créée en 2008, la première édition intitulée *Valeurs croisées* traitait de la création de valeur, *Ce qui vient* en 2010 aborde la question de l'avenir.

Les Ateliers de Rennes 2012 et 2014

Les projets artistiques des éditions 2012 et 2014 devront reposer sur une problématique commune à l'économie (à l'entreprise) et à l'art contemporain. Ils proposeront un angle de vue qui montre les convergences, divergences, et les interrelations entre ces deux mondes.

L'équipe gagnante sera chargée de concevoir et de réaliser deux éditions. La proposition devra donc principalement préciser le projet pour 2012 mais elle abordera aussi les intentions de la biennale 2014 et son articulation avec les Ateliers de Rennes 2012, à la fois pour le projet artistique et pour sa mise en œuvre.

L'envergure européenne (création, fréquentation,...) est une dimension à affirmer, parallèlement à la nécessaire prise en compte du contexte local.

Le public

Destinée à tous les publics (grand public, professionnels), l'exposition comportera, notamment, des actions de médiation.

S'inscrivant dans le cadre de la politique de la Ville et de Rennes Métropole des actions envers les quartiers sensibles sont à développer.

L'équipe

Elle devra être à même de mener le projet dans sa quasi-intégralité : la définition, l'organisation, la mise en œuvre, la gestion, l'administration. Seule la communication sera directement gérée par Art Norac. Chaque membre devra justifier d'expériences dans le domaine de l'art contemporain et dans les responsabilités envisagées.

Il sera demandé à l'équipe lauréate d'habiter la métropole rennaise pendant la période de définition, de mise en œuvre et toute la durée de la manifestation.

Le budget

Le budget des Ateliers de Rennes est d'environ 2 M€ (hors apport en nature, en compétences, échanges de marchandises) pour une édition. Il est composé d'un apport certain d'Art Norac d'1,1 million d'euros, de subventions publiques pour lesquelles les dossiers sont à établir (pour mémoire ces subventions hors apports en nature, en compétences ont représenté 30 % du budget en 2008), d'autres ressources à rechercher par l'équipe sélectionnée (autres mécénats en numéraire, en nature, en compétences, partenariat médias,...)

Le budget comprend la rémunération de l'équipe et des auteurs, les frais de transport et de séjour des artistes, la scénographie, les actions de médiation, l'édition, la location, la production des œuvres, la régie, le transport, le gardiennage, l'assurance, la sécurité. La communication, gérée par Art Norac, est incluse dans ce budget de 2 M€ TTC et son budget est estimé à environ 15 % du budget total.

L'équipe lauréate devra se constituer en association pour gérer la mise en œuvre de la manifestation. Son budget de fonctionnement sera débloqué, par versements successifs de subventions, par Art Norac en fonction de l'échéancier prévisionnel de dépenses.

Par ailleurs, pour l'organisation de la manifestation, les partenaires publics et les structures culturelles mettent à disposition en terme de lieux, de médiation, de documentation, de moyens techniques des ressources qui sont précisées dans le tableau joint en annexe du règlement, à charge pour les candidats de prendre contact avec les responsables de ces établissements pour prévoir l'utilisation de ces moyens, le cas échéant.

Le lieu / les lieux

Les éditions 2008 et 2010 ont été organisées autour d'un lieu principal d'exposition, le Couvent des Jacobins, et avec plusieurs autres lieux partenaires. Pour la 3^e édition des Ateliers de Rennes, l'équipe sélectionnée devra intégrer dans son projet une proposition de lieu pour le déroulement de la manifestation, le Couvent des Jacobins n'étant pas disponible. Le projet intégrera des hypothèses de programmation pour tout ou partie des lieux partenaires déjà utilisés pour les éditions 2008 et 2010.

Article 6 – Sélection du projet

Le comité de sélection est composé d'un représentant de la Ville de Rennes, un représentant de Rennes Métropole, un représentant du conseil régional, un représentant du ministère de la Culture et de la Communication, de quatre professionnels (un commissaire d'exposition, un artiste, un critique d'art, un directeur artistique de lieu) désignés par Art Norac, et du président d'Art Norac, M. Bruno Caron. Ce dernier préside le comité de sélection.

Etape 1 – Présélection

Elle se fera à partir d'un dossier de candidature écrit comportant :

- 1 – Une note d'intention – 4 pages A4 (1 page A4 = 1500 signes) maximum – rédigée en français exposant :
 - les thèmes proposés pour 2012 et 2014 en justifiant leur pertinence tant artistique que conceptuelle et contextuelle, leur originalité, leur attrait pour le public et les professionnels,
 - le projet artistique pour 2012 : une liste d'artistes /d'œuvres pressentis, les évolutions envisagées ou non pour 2014, par rapport à 2012.
 - les grandes lignes de l'organisation : le dispositif envisagé (lieux, durée et période, le calendrier prévisionnel...), le découpage budgétaire.
 - les grands axes concernant la médiation.

2 – La composition de l'équipe (cf. dossier de candidature et fiche signalétique).

3 – Un curriculum vitae pour chacun des membres de l'équipe : coordonnées, formation et expériences dans l'art contemporain sur une page A4 à part recto maxi.

Trois équipes seront retenues à l'issue de cette présélection sur dossier. Elles disposeront alors d'un budget de 3000 € pour travailler à l'étape suivante. Cette somme sera versée au plus tard quinze jours après la date de la communication des résultats de la présélection. Elle ne sera définitivement acquise à ces équipes que sur présentation d'un projet complet à l'étape suivante ; à défaut, elle devra être restituée à l'organisateur.

Etape 2 – La sélection finale

Les trois équipes présélectionnées présenteront leur projet, à la date prévue, devant le comité de sélection.

Le projet définitif développera les points de la note d'intention et précisera notamment, principalement pour l'édition 2012 :

- l'équipe définitive : choix des collaborateurs du binôme commissaire d'exposition/administrateur accompagné des CV des personnes proposées ;
- le(s) lieu (x) de la manifestation envisagé(s) ;
- un état des relations prévues avec les partenaires publics et les organismes/établissements sous leur tutelle ou autres lieux (programmation cohérente avec le projet artistique du lieu et avec son planning) ;
- les dates et la durée de la manifestation ;
- la liste des artistes ;
- le type d'œuvres proposées : déjà produites ou à produire et leur répartition par domaines (vidéo, installations, pictural, sculptures...) ;
- les actions de médiation envisagées ;
- les projets d'édition et de publication ;
- L'articulation des projets 2012 et 2014 ;
- le découpage budgétaire ;
- le planning de mise en œuvre.

Des maquettes pourront illustrer la présentation.

Le comité de sélection déterminera son choix en fonction des critères suivants :

- la réponse au cahier des charges (cf. article 5),
- la faisabilité,
- la qualité du projet artistique,
- la capacité à faire un événement de portée nationale et européenne,
- la créativité du projet de localisation de la manifestation,
- la conformité à la philosophie du projet exposée dans le préambule du dossier de candidature.

Les délibérations seront confidentielles. Le comité est indépendant et souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

En cas de projets jugés non satisfaisants par le comité de sélection, ou si les circonstances l'exigent, l'association Art Norac, en accord avec ses partenaires, se réserve le droit d'annuler, de modifier, d'écourter, ou de proroger le présent concours.

Article 7– Engagement des participants

Les candidats s'engagent sur l'honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations qu'ils fournissent. Toute fraude entraînerait l'annulation de la candidature et le cas échéant de la sélection, et ce à toutes les étapes du concours et même ultérieurement.

La participation au concours implique l'acceptation sans restriction du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. L'équipe lauréate s'engage à participer à l'opération de publication des résultats et à toutes opérations de relations presse ou de relations publiques liées.

L'association ne pourra prétendre à être citée systématiquement dans la communication des Ateliers de Rennes. Seul le nom du commissaire d'exposition pourra être mentionné.

Article 8 – Durée du projet

L'équipe lauréate assurera en principe la conception, la programmation et la réalisation de la manifestation pour deux éditions.

Après chacune des éditions, un bilan quantitatif et qualitatif sera établi et des axes d'orientations pour l'édition suivante, le cas échéant, seront établis avec les partenaires.

En cas de résultats jugés insatisfaisants, à l'issue de la première édition, par l'association Art Norac et ses partenaires, il pourra cependant être mis fin à la collaboration avec l'équipe organisatrice. Celle-ci ne pourra alors prétendre à aucun dommages et intérêts non plus qu'au versement des sommes non encore utilisées à cette date sur le budget alloué.

Entre les deux biennales, l'équipe mène ses propres activités en dehors des Ateliers de Rennes. La biennale reste un événement ponctuel.

Au terme de deux biennales, un nouveau concours sera lancé.

Art 9– Suivi de l'organisation de la biennale

L'équipe organisatrice sélectionnée s'engage par avance, pour l'organisation de chaque édition de la biennale, à se conformer aux orientations qui lui seraient données par Art Norac et par le comité de suivi de la biennale.

Art Norac reste en effet le principal organisateur et financeur de la biennale. Les relations entre l'équipe organisatrice sélectionnée et Art Norac feront l'objet d'une convention qui sera établie après la sélection finale.

Un comité de suivi sera par ailleurs mis en place, pour chacune des éditions de la biennale, présidé par le président d'Art Norac et composé de représentants des partenaires publics – Ville de Rennes, Rennes Métropole, le Ministère de la Culture et de la Communication, la Région Bretagne, le Conseil Général-, de professionnel(s) de l'art contemporain et d'Art Norac. Ce comité de suivi se réunira régulièrement avec l'équipe organisatrice pour suivre, conseiller et orienter, le cas échéant, la mise en œuvre de la biennale.

De son côté, Art Norac s'engage à respecter, dans les orientations et conseils donnés, l'essence du projet artistique sélectionné et se porte fort de ce même respect par le comité de suivi de la biennale.

Article 10 – Dépôt du règlement.

Un exemplaire original du présent règlement est déposé auprès de la SELAS LASCEVE-CATHOU et CATHOU, titulaire d'un office notarial à Rennes, immeuble « Le Magister » – 6, cours Raphaël Binet – BP 50424 – 35104 Rennes cedex 3.

ANNEXES

Tableau des ressources

Calendrier des manifestations rennaises pour 2011

Calendrier des manifestations internationales d'art contemporain pour 2011/2012

CONCOURS
pour les éditions 2012 et 2014
des **ATELIERS DE RENNES**

Le dossier de candidature

comportera :

**# La note d'intention 4 pages A4*
recto au maximum**

cf article 6 du règlement

**# La fiche « l'équipe candidate »
remplie**

**# 1 curriculum vitae pour chaque
membre de l'équipe, sur une feuille
à part, A4 recto**

**Envoyer ce dossier avant le
31/03/2010 à**

Art Norac

2 & 3 place Hoche - 35000 Rennes ou remplir
ce dossier en ligne sur le site www.artnorac.fr



L'équipe candidate

N° de dossier :
(Champ rempli par l'organisateur)

Nom du projet présenté ou nom de l'équipe

.....
.....

Nom du chef du projet

Nom	Prénom
Date de naissance	Lieu de naissance
Tél	E-mail
Adresse	
.....	
Fonction dans le projet	
.....	

Les membres de l'équipe

Nom	Prénom
Date de naissance	Lieu de naissance
Tél	E-mail
Adresse	
.....	
Fonction dans le projet	
.....	

Nom	Prénom
Date de naissance	Lieu de naissance
Tél	E-mail
Adresse	
.....	
Fonction dans le projet	
.....	

Nom	Prénom
Date de naissance	Lieu de naissance
Tél	E-mail
Adresse	
.....	
Fonction dans le projet	
.....	

Nom	Prénom
Date de naissance	Lieu de naissance
Tél	E-mail
Adresse	
.....	
Fonction dans le projet	
.....	

Annexes

Manifestations culturelles
rennaises 2012

Manifestations internationales
d'art contemporain : sept 2011 –
sept 2012

Ressources disponibles dans
les organismes soutenant le
projet



**# Manifestations culturelles
rennaises 2012***

Date de la manifestation	Nature de la manifestation	Lieu de la manifestation	Organisateur
début février 2012	Travelling	Ciné TNB, Cité, Arvor, Rallye	Clair Obscur
mi-mars 2012	Printemps des poètes	Maison de la poésie, Les Champs Libres, BM...	
début avril 2012	Festival Mythos	Campus Rennes 2, CC de Liffré, Place du Parlement, Thabor	Paroles traverses
début juin 2012	Plumes Rebelles salon livre	Universités, BM...	Amnesty International
21 juin 2012	Fête de la musique	Centre ville ttes places...	DAC
début juillet 2012	Tombées de la Nuit	Place du Parlement, Thabor, Mairie, Hoche, Lices	Ass. Tombées de la nuit
fin sept. à début octobre 2012	Festival Rhizome	Centre A.Savary si reconduit	
début octobre 2012	Grand Soufflet	Place du Parlement	
mi-octobre 2012	Electroni(k)	Hotel de Rennes, Université Rennes 2, Maison Internationale de Rennes, Lieux divers	
octobre 2012	Lire en fête	BM, librairies, Maison de la poésie	
octobre 2012	Festival Braises	Triangle et espaces publics	Triangle
mi-novembre 2012	Rencontre Goncourt des lycéens	Triangle, Cité	
début décembre 2012	Transmusicales	Cité, Parc Expo	ASS.Trans
début décembre 2012	Bars en Trans	Bars centre	3 Ptit tour

**# Manifestations internationales d'art
contemporain : sept 2011 – sept 2012***

Date de la manifestation	Nature de la manifestation	Lieu de la manifestation
juin – novembre 2011	Biennale de Venise	Venise
septembre – décembre 2011	Biennale	Sao Paulo
septembre 2011	Printemps de septembre	Toulouse
septembre – décembre 2011	Biennale de Lyon	Lyon
3 ^e semaine d'octobre 2011	Fiac	Paris
2 ^e semaine d'octobre 2011	Frieze	Londres
avril 2011	Art	Cologne
novembre 2011	Artissima	Turin
novembre 2011	Paris-Photo	Paris
début décembre 2011	Art Basel Miami	Miami
janvier 2012	Arte Fiera	Bologne
février 2012	Arco	Madrid
mars 2012	MiArt	Milan
juin 2012	Art Basel	Bâle
juin – août 2012	Berlin Biennale	Berlin
juin – septembre 2012	Manifesta	(non communiqué)
juin – novembre 2012	Documenta	Kassel

**# Ressources disponibles dans
les organismes soutenant le projet**

	Ville de Rennes	Frac Bretagne	la criée	l'École des Beaux- Arts	La Galerie Art & Essai	Master métiers et arts de l'expo	Musée des Beaux-Arts
Lieu d'exposition	équipements municipaux sous réserve de leur accord et programmation		sous réserve de la programmation	sous réserve de la programmation	sous réserve de la programmation		sous réserve de la programmation
surfaces				70 M2 + cloître	250 m2		salle pouvant accueillir une sculpture monumentale (hauteur sous verrière 7m)
Lieux de conférence							
Capacité d'accueil				80 places	300 places		120 places
Moyens techniques							
Services techniques nécessaires à l'accès des espaces publics (rues, places...)	oui						
Stockage							
Accrochage		oui			oui		oui
Audiovisuel		oui	oui		oui		oui
Outils		oui			oui		oui
Œuvres							
Aide à la production d'œuvres		oui sous cond.	oui sous cond.		oui		
Achat d'œuvres		oui sous cond.					
Prêt d'œuvres		oui sous cond.					oui
Ressources documentaires		oui					oui
Médiation							
Ressources		oui			oui	oui	oui
Personnel	oui				oui	oui	oui
Edition (possibilités d')		oui		oui			
Papier				oui	oui		oui
En ligne					oui		oui
Mailing		oui			oui		
Accueil et résidences							
Directeur/ Personne à contacter	Odile Lemée	Catherine Elkar	Larys Frogier	Philippe Hardy	Denis Brian / Marion Hohlfeldt	Elvan Zabunyan	Laurence Imbernon
Coordonnées	02 23 62 21 00	02 99 37 37 93	02 23 62 25 10	02 23 62 22 60	denisb.2@wanadoo.fr	02 99 14 15 72	02 23 62 17 45